

Le savoir-faire genevois s'exporte en France

Fruit de la collaboration entre l'AIG et le Bureau de travaux et études en environnement (BTEE), Airtrace a dispensé sa première formation en France sur la prévention du péril animalier.

Stéphane Pillet, directeur du Bureau de travaux et d'études en environnement (BTEE), est mandaté pour assurer la prévention du péril animalier (PPA) sur toute l'enceinte de l'Aéroport International de Genève (AIG) depuis des années. De la collaboration entre ces deux structures est né Airtrace, centre international de formation en environnement aéroportuaire. Cette entité a la charge de dispenser des formations dans les différents domaines où l'aéroport de Genève peut se prévaloir d'un savoir-faire exceptionnel. C'est notamment le cas de la PPA. Les responsables de la base aérienne de Saint-Yan ne s'y sont d'ailleurs pas trompés: ils ont demandé à Airtrace d'assurer une formation dans le pôle de formation européen qui se crée dans le sud de la Bourgogne. Ces modules avaient préalablement été conventionnés par l'autorité administrative de tutelle française, qui a acté le sérieux du «made in Geneva». Une première session de formation regroupant cinq stagiaires (pompiers et agents de piste) de trois aéroports a ainsi eu lieu du 23 au 26 mars dernier. Les stagiaires ont successivement suivi une formation théorique en salle et accompli des exercices pratiques sur le terrain.

Affaire à suivre

Cette première session a fait l'objet d'une évaluation de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). A cette occasion, les stagiaires ont quant à eux apprécié les compétences des cinq formateurs présents. Ils ont également apprécié l'accueil chaleureux en terres charolaises. « Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir les prochains stagiaires », conclut



Stéphane Pillet. Qui ne compte pas en rester là: « Cette première formation est désormais disponible pour l'ensemble des aérodromes français et offre des modules spécialisés tels que l'analyse du milieu aéroportuaire, la gestion de l'habitat de la faune, les méthodes et critères d'identification des animaux, l'utilisation des moyens d'effarouchement, l'utilisation du matériel de capture ou les techniques d'intervention en matière de prévention du péril animalier sur un aérodrome. D'autres sessions sont déjà prévues. L'objectif principal est de donner

aux stagiaires les outils nécessaires afin qu'ils puissent assurer sur leurs aéroports respectifs une prévention optimale du risque animalier. Les mesures passives, c'est-à-dire l'action consistant à rendre le milieu aéroportuaire le moins attractif possible pour la faune, ne règlent pas à elles seules la problématique. Il reste malgré tout un risque résiduel qui se traite par une prévention active: c'est là qu'intervient la formation des agents de terrain ».

BST

photos BTEE



La première promotion à avoir suivi la formation à la prévention du péril animalier dispensée par Airtrace à Saint-Yan a pu apprécier le savoir-faire genevois qui s'exporte.